Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 10 (1902)
Heft: 6

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des Naundorf à *Grand Clos*. C'était M. Brémont, père, à Semsales et à la Tour-de-Peilz, qui effectuait les payements pour Madame Naundorf.

De 1854 à 1858, le château de *Grand Clos* a hébergé la famille du républicain Maire, proscrite par le gouvernement du Second Empire. De 1864 à 1875, il fut occupé par le pensionnat du Révérend Bennett, pasteur anglican, qui compta au nombre de ses élèves celui qui est aujourd'hui Lord Kitchener, commandant en chef des troupes anglaises dans l'Afrique du Sud.

L. Poirier-Delay.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La **Société d'histoire de la Suisse romande**, réunie le 5 mars après midi à l'Ecole Vinet sous la présidence de M. B. van Muyden, a entendu communication de plusieurs mémoires.

Le premier a été présenté par M. de Mülinen, de Berne, et avait trait à « une inféodation du château de Lausanne à la fin du XVe siècle ». Le savant archiviste bernois a apporté par ce travail une contribution utile aux recherches touchant l'existence d'un château impérial à Lausanne et le titre de ville impériale qui, à en croire quelques historiens et à en croire nos armoiries, aurait appartenu à Lausanne.

Outre son mérite propre, le travail de M. de Mulinen en a eu indirectement un autre. Il a fait sortir de sa réserve et de son silence un auditeur qui connaît le passé de notre ville mieux que personne. M. Benjamin Dumur, ancien président du tribunal de Lausanne, a discuté l'hypothèse selon laquelle le château impérial de Lausanne aurait été la « maison de Bilens », située au bas de la Cheneau-de-Bourg, auprès des Escaliers de la comédie. Cette maison a été achetée en 1355 par les comtes de Savoie. Elle a été la maison du représentant de l'empereur, puisque le comte de Savoie était vicaire impérial. Les plans anciens montrent une maison petite et modeste.

MM. Ch.-A. Bugnion et B. van Muyden ont pris part au débat.

Ce dernier, constatant que c'est sous l'empereur Charles IV que le vicaire impérial a acheté la maison de Bilens, se demande si le

nom de la rue de la Caroline ne dérive pas du nom de cet empereur.

M. de Montet répond que non. La dénomination de Caroline se trouve en plusieurs lieux, appliquée aux rues et quartiers voisins des maisons de justice. Ce nom dérive de celui du code criminel donné par Charles Quint à l'empire, la *constitutio criminalis carolina*, la loi « Caroline ».

M. Eugène Mottaz a présenté ensuite sous le titre « Préludes de médiation », un exposé intéressant relatif à cette période helvétique qu'il étudie avec prédilection. A l'aide des *Relations diplomatiques de la France et de la République helvétique* de M. Dunant, M. Mottaz a montré avec quel esprit de suite et quelle persévérante habileté le gouvernement consulaire prépara la Suisse à subir la médiation. Il a montré en particulier avec quel soin le Premier Consul cherche pendant les années précédentes à être renseigné sur les circonstances politiques de notre pays, l'importance relative des partis et des dispositions plus ou moins favorables des populations à accepter une influence étrangère.

La dernière communication n'a pas été la moins captivante.

M. A. de Molin a révélé à ses doctes auditeurs un homme célèbre que bien peu d'entre eux connaissaient. Les lecteurs de la *Revue historique* peuvent apprécier l'intéressant travail de M. de Molin dont nous commençons la publication dans la livraison de ce jour.

*** **Société d'histoire et d'archéologie de Genève.** — A la séance du 13 mars, la Société a entendu tout d'abord une communication de M. Emile Rivoire intitulée *Bellot et la Constitution de 1814*. Le conférencier fait revivre la physionomie du juriste et politicien éminent trop peu connu de nos contemporains qui a donné cependant son nom à l'une des rues de notre cité. Après une courte introduction sur la vie de Bellot (1776-1836), M. Rivoire lit la préface des « Observations sur la Constitution », où l'homme qui devait jouer un rôle indirect dans l'élaboration de la charte nouvelle que se donnait la République, quoique ne faisant pas partie des Conseils chargés de l'établir, a consigné ses réflexions sur un projet qui ne lui paraissait pas répondre aux exigences du temps. Il y a résumé également les entretiens qu'il eut à ce sujet avec les promoteurs de la nouvelle Constitution, les Des Arts, les Lullin et les Schmidtmeyer, et enfin l'opposition sans résultat qu'il lui fit en compagnie de quelques amis tels qu'Etienne Dumont et Sismondi.

La communication de ces « Observations » inédites, dues en grande partie à la plume de Bellot, jette un jour intéressant sur l'état des esprits à l'aurore d'une ère nouvelle pour la République

de Genève, au lendemain de son affranchissement de la domination française.

Sous le titre les *Potiers d'étain genevois,* M. Albert Choisy parle des origines et du développement de l'industrie de l'étain si florissante à Genève aux XVIIe et XVIIIe siècles. L'origine de cette industrie paraît avoir été ancienne, sans qu'il soit possible de déterminer d'une manière exacte à quelle époque les premiers potiers commencèrent à travailler. C'est toutefois en 1510 qu'ils apparurent comme formant une corporation.

M. Choisy étudie les causes du développement d'une industrie artistique destinée à prendre une grande extension à Genève et à déverser ses produits sur les centres avoisinants. Ces causes sont en premier lieu la pauvreté de la ville et la suppression presque complète de la vaisselle d'argent due aux exigences des ordonnances somptuaires édictées sous le régime calviniste, et enfin la protection accordée par l'Etat aux sociétés de tir, dont les prix consistaient en objets d'étain.

L'industrie de l'étain commença à décliner à partir de la seconde moitié du dix-huitième siècle, grâce à l'enrichissement des particuliers et à l'adoucissement des ordonnances somptuaires. Tandis qu'en 1723 les maîtres genevois étaient au nombre de neuf, en 1788 on n'en trouve plus que deux.

Séance du 27 mars. — Sous le titre : « Les jeunes années de Germaine Necker (madame de Staël) », M. Albert Rilliet a lu à ses collègues un cahier manuscrit du plus haut intérêt, écrit par une amie d'enfance de l'illustre écrivain, Mme Rilliet née Huber, qui eut le privilège de faire sa connaissance à une époque où Mlle Necker avait onze ans, tandis qu'elle en comptait elle-même treize.

Ces souvenirs partent du jour où les deux amies furent présentées l'une à l'autre dans le salon de Mme Necker à Paris, et ils furent écrits en 1817, année de la mort de Mme de Staël. Ils retracent avec beaucoup de finesse, d'observation et d'esprit les épisodes qui marquèrent les premières manifestations du développement intellectuel de celle qui devait occuper une place de tout premier ordre dans les annales du XIXe siècle, et les membres de la Société d'histoire ont entendu avec le plus vif intérêt la lecture trop courte des pages inédites qu'ils devaient à l'obligeance de leur collègue. M. Rilliet a terminé sa communication par la lecture de quelques vers dédiés par Mlle Necker à son amie.

Séance du 10 avril.— M. H. Fazy a donné aux membres de la Société d'histoire la primeur de sa belle *Histoire de Genève au temps de l'Escalade,* dont il leur avait déjà lu quelques fragments à l'une des séances

de l'hiver précédent. A cette dernière séance, le savant historien en a communiqué la conclusion. Tout d'abord, il parle des événements militaires et de l'arrivée des renforts de Zurich et de Berne, le 4 février 1603, destinés à changer les conditions de la lutte que Genève soutenait contre le duc de Savoie, en permettant à la vaillante république d'aller le combattre au loin sur ses propres terres. A ce propos, M. Fazy raconte l'expédition de la petite troupe forte de deux compagnies seulement et placée sous le commandement du colonel de Nesde, qui exécuta le hardi projet d'aller occuper la plate forte de St-Genis d'Aoste, située aux confins de la Savoie, du Dauphiné et du Bugey, et réussit à s'y maintenir jusqu'à la paix de St-Julien. L'ouvrage se termine par le récit des négociations de cette paix, négociations délicates et laborieuses grâce aux prétentions exhorbitantes des délégués ducaux, qui osaient plus d'un demi-siècle après l'affranchissement de Genève et à l'issue d'une lutte désavantageuse pour les Savoyards parler des prétentions de leur maître sur Genève.

Le croirait-on ? au début de ces négociations, ils avaient la hardiesse de proposer qu'on rendît au duc le château de l'Ile, que la monnaie frappée à Genève portât son effigie et qu'à chaque fête de St-Maurice les Genevois lui donnassent un cheval à titre d'hommage. C'était se moquer, dit M. Fazy, et les députés genevois répondirent d'un mot qui clouait leurs interlocuteurs : « C'est pire que l'Escalade ». Les Genevois, pressés par les exhortations de leurs pasteurs et des officiers suisses, souhaitaient la paix, mais ils ne la voulaient que sur le pied d'une indépendance complète vis-à-vis du duc. Désireux de ne pas rompre, les députés savoyards finissent par en rabattre de leurs prétentions et la République voit arriver le moment où elle pourra enfin déposer les armes après avoir lutté de si longues années contre son redoutable voisin.

Les lecteurs qu'ont vivement intéressés les beaux ouvrages de M. Fazy seront heureux d'apprendre que les pages si riches et attrayantes de l'*Histoire de Genève au temps de l'Escalade*, dignes en tous points de leurs devancières consacrées par lui à la guerre du pays de Gex, paraîtront d'ici à quelques semaines.

M. Max van Berchem présente les séries photographiques de la publication des *Anciennes maisons de Genève,* sujet très actuel à un moment où la pioche éventre sans pitié ni relâche les vieux quartiers de la ville. M. van Berchem fournit de nombreux et instructifs détails sur les quartiers de Coutance et des Rues-Basses. Sa communication provoque un échange de vues entre les membres de la Société auquel ont pris part plus particulièrement MM. Alfred

Cartier, Camille Favre, Emile Dunant et Emile Rivoire. M. Camille Favre a fait circuler des planches représentant trois pierres sculptées de l'époque romaine, retrouvées dans les fouilles de la rue du Fort-de-l'Ecluse, et M. Emile Dunant émet le vœu que des crédits soient affectés à la reconstitution des motifs intéressants provenant de la démolition des anciennes maisons.

Séance du 24 avril.— M. le Dr L. Gautier lit à ses collègues l'étude très complète et pittoresque consacrée par lui à *Joseph Du Chesne sieur de la Violette*, et il leur décrit les années genevoises (1575-1596) si bien remplies de l'actif médecin du roi Henri IV. Cet habile Gascon trouva moyen d'être à ses heures alchimiste, poète et diplomate, et il a signé ses multiples écrits d'autant de noms qu'il avait de cordes à son arc. Partisan convaincu de Paracelse et des doctrines chimiatriques de ce savant, il soutint une lutte héroïque contre ses confrères pour la défense de ses idées, ce qui ne l'empêcha pas de trouver du temps pour produire un ou deux poèmes qui ont eu leur heure de célébrité, l'*Anatomie du petit monde* et un morceau plus important, le *Grand miroir du monde.* Il s'essaya même dans la tragi-comédie et il eut l'insigne honneur de voir jouer, le 18 octobre 1584, au collège de Genève, une pièce intitulée l'*Ombre de Garnier Stoffacher Suisse,* qu'il avait composée à l'occasion de la combourgeoisie de Genève avec Berne et Zurich. Cette tentative dramatique n'eut pas de lendemain et les Genevois durent attendre Voltaire pour pouvoir assister à de nouvelles représentations scéniques.

Nombreux sont les services que la Violette a rendus tour à tour à son maître le roi Henri IV et à la seigneurie de Genève par l'activité et le flair déployés par lui dans les missions diplomatiques qui lui furent confiées des deux parts. Le gouvernement de la République ne fut point ingrat envers lui, puisqu'il l'admit à la bourgeoisie en 1584 et le nomma successivement aux Conseils des Deux-Cents et à celui des Soixante. Né en France, Du Chesne devait y terminer son existence. En effet, il quittait Genève sans espoir de retour vers 1596 pour aller remplir les devoirs de sa charge auprès du roi.

M. Gautier a su rendre avec esprit les traits du caractère de ce Gascon actif, se démenant dans la petite République comme un bourdon dans une ruche d'abeilles, et il termine son attachante lecture en constatant que si Du Chesne a sombré comme poète, il a du moins laissé sa trace dans l'histoire de la médecine et il a le mérite d'avoir vaillamment employé sa langue et sa plume au service de sa patrie d'adoption.

M. Eugène Ritter communique le résultat des recherches qu'il vient de faire avec la collaboration de M. Albert Rilliet, sur un manuscrit de la riche bibliothèque de ce dernier.

Ce manuscrit paraît être de la main de Jean Goulart, l'un des fils du pasteur Simon Goulart, célèbre et laborieux polygraphe, et il désigne ce dernier comme l'auteur d'un *Récit de la délivrance de Genève, le 12e jour du mois de décembre 1602*, qui est contenu dans le recueil.

Ce récit est, à quelques variantes près, identique à l'*Histoire de l'Escalade*, attribuée à David Piaget et publiée en 1883 dans le bulletin de l'Institut, d'après un manuscrit de la main du même Piaget, conservé à la Bibliothèque de Grenoble. Sans vouloir se prononcer d'une manière définitive avant d'avoir procédé à de nouvelles recherches, MM. Ritter et Rilliet sont arrivés, par la comparaison des textes, à la conclusion que, selon toute vraisemblance, il y a lieu d'attribuer la paternité de cette intéressante relation de l'Escalade à Simon Goulart de préférence à David Piaget. L. C.

*** Le tome VII, deuxième livraison des archives de la **Société d'histoire du canton de Fribourg** contient deux études remarquables, l'une de M. le Dr F. Buomberger sur « La population du canton de Fribourg en 1811 et son développement au XIXe siècle », et l'autre, à la fois philologique et historique de M. Jean Stadelmann : « Etude de toponymie romande, pays fribourgeois et districts vaudois d'Avenches et de Payerne. »

*** La Société pour le développement de **Romainmôtier** a été bien inspirée en entreprenant l'histoire de cette localité, une des plus remarquables du canton au point de vue historique. En des pages savantes et fort bien illustrées, les divers auteurs de ce volume font revivre le passé de Romainmôtier et nous dépeignent son présent. Tentative heureuse, que tous devraient encourager et que bien des communes pourraient et devraient imiter.

*** **L'Académie chablaisienne** est une vaillante société fondée à Thonon le 7 décembre 1886 et qui publie une série de mémoires et documents fort intéressants. Le XIVe volume, 1900, contient une monographie de la commune de Beaumont, par M. André Folliet, sénateur, plus un mémoire sur les Moynat de Sales du Chablais, par L.-E. Picard. Tous deux sont à lire et sont pleins de faits instructifs.

*** Nous avons reçu la troisième livraison de l'**Histoire du Canton de Vaud**, qui continue à tenir les belles promesses du début.